

REBECQ

à la une

Maison de l'Entité
école de Quenast, Hall...

Les projets avancent !

Plaines de vacances

Postulez en tant qu'étudiant

Concours Rebecq
en fleurs

Bulletin d'inscription

Senne et Carrière

Le journal du Centre culturel

N° 83 - Mars 2023



23ème Carnaval de Rebecq

Vendredi 24 mars 2023

Soirée d'ouverture

Ancienne gare de Rebecq dès 20h30

Samedi 25 mars 2023

Carnaval des enfants

Ancienne gare de Rebecq 14h - 17h

Dimanche 26 mars 2023

Carnaval

Départ 15h Place de Quenast

16h Peuple

17h15 Gare de Rebecq

18h Place de Rebecq

20h Brûle bosse

21h Feu d'artifice



Édito

Le printemps pointe le bout de son nez, et donne des fourmis dans les jambes. Vous allez pouvoir vous régaler avec le programme de visites et balades touristiques que nous vous avons concocté pour les mois à venir.

N'hésitez pas non plus à vous inscrire à notre concours Rebecq en fleurs, et à fleurir vos jardins, vos façades, vos jardinets. Quelques fleurs dans un pot ou une jardinière suffisent à donner un petit air de printemps à notre village et quel plaisir de rentrer le soir dans une maison qui nous accueille avec des pétales colorés et des papillons !

En ce qui concerne l'embellissement de l'espace public, de nombreux projets initiés en début de mandature commencent à sortir de terre. Comme vous le savez, le temps de l'administration est toujours particulièrement long, en raison des nombreuses procédures légales à respecter et, entre le moment où un projet est décidé par l'autorité et le moment où la première grue commence sur le terrain, plusieurs mois ou même années s'écoulent. Dans les mois à venir, vous verrez débiter des chantiers importants comme la Maison de l'Entité, la rénovation de l'Ecole de Quenast, la rénovation de la plaine de jeux du Fair-play, le placement d'un préau à l'Ecole de Bierghes...

Le dimanche 26 mars prochain, Rebecq renouera avec sa belle tradition du Carnaval, mise à mal ces dernières années par la crise sanitaire. Un grand cortège partira de Quenast et ralliera Rebecq pour le plaisir de tous. Les plus petits ne sont pas oubliés, avec le Carnaval des Enfants le samedi 25 mars à l'Ancienne Gare.

Je vous souhaite de belles journées ensoleillées !

Patricia VENTURELLI
Bourgmestre

Primes COMMUNALES pour les langes lavables !

Depuis fin 2021, la Commune de Rebecq octroie aux jeunes parents une prime destinée à encourager l'utilisation de langes lavables. Cette prime s'élève à 80 % des coûts avec un maximum de 150 € par enfant.

Les langes lavables constituent une alternative intéressante aux langes jetables à différents niveaux.

En effet, ils permettent de :

- Diminuer la quantité de déchets. L'utilisation de langes jetables génère environ 1 tonne de déchets par enfant (en plus des déchets liés à la production) et les couches lavables permettent de réduire ce poids de 85 %.
- Diminuer les coûts liés à l'achat des langes. Même si des coûts sont à prévoir pour les langes lavables (achat et entretien), ces coûts seront dans l'ensemble moins importants que les coûts liés à l'achat des couches jetables (à raison de 5 couches par jour en moyenne, un bébé porte de 4.500 à 6.000 langes, depuis sa naissance jusqu'à ce qu'il soit propre).
- Limiter le contact des bébés avec des produits peu naturels.

Le formulaire de demande de prime, le règlement ainsi que tous les renseignements relatifs à cette prime peuvent être obtenus auprès du **Service environnement (environnement@rebecq.be - 067/28.78.42)**.

Brochure

Il n'est pas toujours facile de s'y retrouver parmi les nombreux modèles de langes lavables. La bonne utilisation des langes et leur entretien peut également s'avérer compliquer. Afin d'aider les parents et futurs parents désireux d'opter pour cette solution, le Service Environnement a réalisé une brochure « Découvrir et adopter les langes lavables ». Cette brochure fournit de nombreux conseils sur les différents types de langes, les différentes matières, comment les utiliser, comment les stocker et les laver et comment s'organiser lors de déplacements.

La brochure est disponible sur le site internet de la Commune : <http://bit.ly/3m9IZbs> ou sur demande par mail à l'adresse suivante : environnement@rebecq.be.



Collecte des ENCOMBRANTS - Ressourcerie

Depuis début janvier, la Ressourcerie Restor organise la collecte d'encombrants à domicile.

RÈGLES À RESPECTER : Les encombrants doivent être constitués de 25% d'objets réutilisables. Maximum 3m² par trimestre et par foyer. Les suppléments seront facturés. Collecte au rez-de-chaussée uniquement. **Si vous avez un doute, contactez la Ressourcerie Restor au 02/355.07.49**

OBJETS REPRIS : Textiles propres, mobilier, articles ménagers, électro, vélos, loisirs, médias, outils, autres (grands objets en plastique, grands objets en métal, grands objets en bois, tapis, matelas, verres plats, grands objets inertes, pneus, ...)

OBJETS NON-REPRIS : Petits déchets entrant dans un sac poubelle et non réutilisables, PMC, papiers-cartons, bouteilles, flacons et bocaux en verre, déchets verts, petits déchets inertes, déchets spéciaux, amiante-ciment (« Eternit »), bonbonnes de gaz

REMARQUE IMPORTANTE : Une erreur s'est glissée dans le calendrier in BW. Le numéro de téléphone renseigné est la Ressourcerie de Gembloux. Le numéro de téléphone de la **Ressourcerie Restor de Tubize est le 02/355.07.49**, le service est disponible du mardi au vendredi de 9h à 17h.

Vous souhaitez offrir une seconde vie à vos objets ?

Plusieurs possibilités dans notre région :

• **La Ressourcerie Restor à Tubize :** vous y trouverez tout sauf de l'alimentaire : mobilier, gros électro, déco, vêtements, jouets, vaisselle, outillage, etc. La Ressourcerie Restor organise aussi des collectes pour les particuliers (collecte des encombrants avec un minimum de 25% d'objets réutilisables), un service vide-maison, des collectes sur recyparc (Ittre, Braine-le-Château, Chaumont-Gistoux et Perwez) de même que des apports volontaires en magasin. Le magasin est ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h. Les apports se font pendant les heures d'ouverture, le personnel sélectionne avec vous les objets qui pourront être vendus par la suite.

02/355.07.49 - rue de Bruxelles, 189 - 1480 Tubize

• **Le Chiffon Rouge à Rebecq :** vous y trouverez des objets de décoration, de la vaisselle, des articles de papeterie, des vêtements, des livres, des articles de puériculture, etc. Le Chiffon Rouge est ouvert le mercredi de 14h à 16h, le vendredi de 9h à 12h et le dimanche de 10h à 12h. Les dons se font sur rendez-vous uniquement.

067/34.22.35 - rue Ernest Solvay, 6 - 1430 Rebecq



Création D'UNE MAISON DE L'ENTITÉ dans l'ancienne grange communale

Ce projet, initié par la CLDR (Commission Locale de Développement Rural) avance à pas de géants : la demande de permis d'urbanisme est en cours.

En effet, suite à l'obtention de la Convention de Faisabilité (étape nécessaire afin de pouvoir disposer d'un subside important dans le cadre du PCDR (Plan Communal de Développement Rural), un auteur de projet a été désigné. Celui-ci a travaillé à l'avant-projet qui a été validé par la CLDR et par le SPW (Service public de Wallonie). Après l'obtention du permis d'urbanisme, prévue cet été environ, une entreprise pourra être désignée et les travaux commenceront au printemps 2024 pour une durée d'un an.

Quelques questions à Dimitri LEGASSE, Président de la CLDR (Commission Locale de Développement Rural)

Pouvez-vous nous rappeler l'objectif de créer une Maison de l'Entité ?



L'idée est à la fois de renouveler le patrimoine, de promouvoir les produits locaux et de créer un lieu dédié aux grands événements de la commune (publiques et privées), ainsi qu'à l'accueil des associations. Ce nouveau lieu se veut polyvalent. Les associations de Rebecq peuvent organiser leurs activités propres dans le centre culturel de Rebecq à Quenast, la salle communale de Wisbecq, le petit Moulin d'Arenberg, la salle communale de Quenast et l'ancienne gare de Rebecq. Ces salles connaissent une demande d'occupation forte au quotidien.

Comment le projet a-t-il été pensé ?

Le lieu devait être central, avec un stationnement facilité, et prendre la forme d'un espace collectif, sorte de « maison des villages ». Il fallait pouvoir accueillir les habitants dans une grande salle, pour y organiser les réunions d'informations sur tous les thèmes citoyens, ainsi que des débats. On aura une capacité maximum de 149 personnes au total.

En dehors de l'occupation par les associations et/ou la commune, les habitants disposeront là d'un lieu facilement modulable, avec kitchenette, permettant l'organisation de divers événements privés. La maison de l'entité sera gérée par la Commune. On aura un seul niveau, de manière à permettre l'accès aux personnes à mobilité réduite. Au niveau esthétique, les murs en brique apparente seront laissés à l'état brut, pour conserver le cachet. Le chauffage sera assuré via une pompe à chaleur et une isolation sera bien sûr prévue pour limiter la consommation énergétique. Enfin, les abords seront aménagés, avec des chemins d'accès, des haies...

Quel est le coût du projet ?

Le budget total est de 1.100.000 € mais nous avons décroché un subside développement rural de 506.533,82 €, un subside de l'AWAP (Patrimoine) de 134.464,39 € et un subside provincial de 41.140 €, ce qui couvre 62 % du projet.



Un nouveau SAC VERT pour les déchets biodégradables !

Depuis le 1er janvier 2023, le sac en matière compostable a été remplacé par un sac en matière plastique. Une nouvelle mesure prise par in BW, en collaboration avec ses communes, pour convaincre les habitants de trier davantage leurs déchets.

Le sac biodégradable a été abandonné, afin de favoriser le confort d'utilisation : les nouveaux sacs sont plus résistants (pas de fuites, de décomposition...). Ils ont un volume plus réduit, à savoir 20 litres (à la place de 25) pour permettre aux ménages de se débarrasser de leurs déchets organiques une fois par semaine, sans devoir attendre qu'un plus grand sac se remplisse. Leur prix de vente est adapté proportionnellement (0,40 €/sac au lieu de 0,50 €).

Il n'y a pas de changement concernant la fin de vie de ces sacs verts usagés : qu'ils soient en plastique ou en matière compostable, à l'entrée de l'unité de biométhanisation, ils sont vidés de leur contenu. Tous les films plastiques sont sortis des déchets et sont rassemblés pour être traités dans une unité de valorisation énergétique. Les sacs compostables n'étaient donc pas compostés. Ils étaient également plus chers à produire.



Du 15 mars jusqu'au 15 août, laissez les oiseaux nicher: NE TAILLEZ PAS VOS HAIES !



Chaque année, la taille des haies, l'élagage et l'abattage d'arbres au printemps ont un grave impact sur les jeunes oiseaux. C'est en effet à cette période que les oiseaux construisent leurs nids, pondent leurs œufs et que les oisillons naissent et grandissent à l'abri dans les haies et les arbres. Ne pas tailler à cette période permet de sauvegarder des espèces déjà fortement impactées par d'autres menaces (chats, pesticides,

disparition des habitats,...). De plus, même si le nid n'est pas atteint par l'entretien d'une haie, la végétation autour de celui-ci peut être détruite, laissant les oiseaux beaucoup plus exposés aux prédateurs.

Le maintien des haies permet également de fournir une alimentation diversifiée pour les oiseaux (graines, fruits, insectes).

Même s'il n'y a pas de législation pour les particuliers relative à la taille des haies en

Région wallonne, il est conseillé d'opérer à l'entretien des haies et des arbres plutôt de l'automne à l'hiver, avant la montée de sève.

Seuls les agriculteurs sont tenus de ne pas tailler les haies et les arbres entre le 1er avril et le 31 juillet. Cette mesure atteste du rôle prépondérant que remplissent les agriculteurs dans la sauvegarde et la protection de notre biodiversité.

Le chantier COLSON est ter- miné !

Après de longues années de travaux, la rénovation totale de la Rue Dr Colson et des rues avoisinantes est à présent terminée. Nouvel égouttage, installation de dispositifs dans le cadre de la lutte contre les inondations, rénovation des installations des impétrants, nouveaux trottoirs, nouvelle voirie... Bref, une réfection

d'envergure qui ne fut pas de tout repos mais dont le résultat est à la hauteur des espérances.

Nous vous recommandons à présent d'être particulièrement vigilants au stationnement dans cette zone. En effet, si durant les travaux, chacun se garant un peu « où il pouvait » en fonction de



l'avancée du chantier, aujourd'hui les nouveaux emplacements ont été tracés et bien indiqués. Il s'agit donc de respecter le code de la route. C'est dans l'intérêt de tous, en effet qui aime retrouver sa voiture griffée ou son rétroviseur arraché ? De plus, le stationnement sauvage empêche les services de secours de passer ou retarde fortement leur arrivée sur les lieux d'un drame, alors que parfois sauver une vie se joue à quelques minutes...

Motion pour la libération de M. Olivier Vandecasteele

En sa séance du 24 janvier 2023, le Conseil communal a voté une motion demandant la libération de Monsieur Olivier Vandecasteele détenu en Iran.

Pour rappel, ce travailleur humanitaire a été arrêté en février 2022, sans motif, par les autorités iraniennes et est retenu

là-bas dans des conditions déplorables et inhumaines. Accusé d'espionnage, il a comparu devant un tribunal iranien à l'insu des autorités belges locales et de ses avocats, tribunal qui l'a finalement condamné au total à 40 ans de prison. Cette injustice et le manque de perspective ont sérieusement entamé sa capacité de résistance physique et mentale.

C'est pourquoi les autorités rebecquoises ont voté cette motion demandant au Gouvernement fédéral, à l'ambassadeur de Belgique en Iran et à l'ambassadeur d'Iran en Belgique de mettre en œuvre toutes les procédures diplomatiques possibles pour faire libérer Monsieur Vandecasteele en urgence mais aussi de

veiller à la dignité de ses conditions de détention. Il est également demandé au Premier ministre, au Ministre de la Justice et à la Ministre des affaires étrangères de prendre une initiative internationale contre les prises d'otages étatiques.



Carnaval

Mesures de circulation !

Le dimanche 26 mars 2023 aura lieu notre Carnaval de Printemps.

A cette occasion, un cortège démarra de la Grand Place de Quenast pour rejoindre la Place de Rebecq.

Durant le passage du cortège la circulation et le stationnement seront interdits.



Concrètement les fermetures de rues se dérouleront comme suit :

- Dès **13h00** les chars se réuniront au **Chemin du Croly** qui sera fermé depuis le Chemin de Wisbecq jusqu'à la Grand Place de Quenast ;
- De **14h30 à 16h00**, le cortège se déplacera du Chemin du Croly vers la Grand Place de Quenast et la rue de Rebecq jusqu'au laboratoire des carrières.
- De **16h00 à 18h30**, la progression se fera rue de Rebecq, rue Trieu du Bois, rue du Pont et rue Docteur Colson jusqu'au pont de la rivière.
- De **18h30 à 20h30**, le cortège rejoindra la Place de Rebecq pour le brûle-bosses et le feu d'artifice final.



Le service technique procédera au nettoyage des rues juste après le passage du cortège et la Police les rouvrira à la circulation au fur et à mesure.

Merci de votre compréhension et bon carnaval à tous.

Visites touristiques !

Programme visites estivales 2023	Date	Heure de départ	Prix (-10% pour les Rebecquois. Gratuit pour les enfants de moins de 5 ans)
Circuit découverte			
Circuit Solvay & femmes remarquables	22/07 et 02/09/2023	14h	2,50€/pers
Les Moulins	16/04 et 21/05/2023	14h	2,50€/pers
Les richesses du village de Quenast	26/08 et 02/09/2023	14h	2,50€/pers
La Maison de la bière	10/06 et 26/08/2023	14h	4,00€/pers
Les incontournables			
Visite courte de la carrière	23/04, 07/05 et 05/08/2023	9h30	2,50€/pers
Visite longue de la carrière	13/05, 04/06, 18/06, 16/07, 06/08 et 13/08/2023	9h30	3,00€/pers
Le Grand Moulin d'Arenberg et son musée du porphyre	Des ouvertures exceptionnelles du Grand Moulin seront également planifiées pendant la période estivale. Dates et heures à suivre.		
Les natures			
Départ en petit train et balade nature	06/05 et 27/05/2023	9h30	3,50€/pers
La nouveauté			
Rebecq vu du rail	09/04, 20/05/2023	14h	5,00€/pers

Une réservation est nécessaire pour chaque visite guidée afin d'en assurer le bon déroulement. Présence souhaitée au minimum 10min avant l'heure de départ. Les demandes doivent être introduites à la Maison communale, rue Docteur Colson, 1 à 1430 Rebecq - info@rebecq.be - 067/287 811



Le mot du Président DU C.P.A.S.

Le logement est un problème crucial pour de nombreuses personnes, qui n'ont pas ou plus les moyens de trouver un toit dans le secteur privé et se tournent vers les services publics, qui peinent à répondre à la demande, malgré tous leurs efforts. En effet, les listes d'attente pour des logements sociaux ne cessent de s'allonger, alors même que l'accès au logement est l'un des premiers critères d'une vie digne pour tout un chacun. Si vous disposez de biens à louer, avez-vous pensé à les proposer à des personnes en précarité ? Peut-être cela vous effraie-t-il un peu ? Pourtant, cela pourrait vous permettre une location stable sur la durée, et une belle contribution solidaire. N'hésitez pas à vous renseigner, cette démarche ne coûte rien et pourrait vous étonner. Si cela vous intéresse, vous trouverez ci-contre toutes les informations utiles, grâce au projet « Capteur logement » proposé par le Relais social du Brabant wallon qui peut vous accompagner tout au long du processus et répondre à vos interrogations.

Outre le logement, se nourrir et nourrir correctement sa famille est également une préoccupation quotidienne et les prix des produits de consommation courante ne cessent d'augmenter. De nombreuses initiatives existent, pour lutter contre les fins de mois difficiles. Je vous rappelle que notre CPAS est partenaire de plusieurs associations, comme par exemple la ressourcerie RAPPEL qui propose des appareils électro-ménagers recyclés à petit prix, le service l'Entraide situé à Saintes ou l'asbl Soli-dons qui proposent des colis alimentaires. Ou à Rebecq, l'asbl Chiffon Rouge, située Rue Ernest Solvay 6, qui aide de nombreuses familles locales en leur fournissant des colis alimentaires de denrées fraîches et fête cette année ses 5 ans d'existence. Pour financer ses activités, l'asbl Chiffon Rouge propose un magasin de deuxième main, ouvert le mercredi de 14h à 16h, le vendredi de 9h à 12h et le dimanche de 10h à 12h, n'hésitez pas à aller y faire un tour pour encourager cette solidarité portée par des bénévoles dévoués, que je remercie de leur investissement au service des plus démunis.

Je vous souhaite à toutes et tous un printemps serein et espère vous croiser à l'occasion de notre Carnaval ce week-end !

Marino MARCHETTI

Le relais social du Brabant wallon lance son projet "Cap- teur logement" !

Vous avez des biens à louer et vous souhaitez les proposer à des publics en précarité ? Le Capteur logement vous accompagne tout au long du processus en proposant notamment un soutien dans la réalisation de démarches administratives (bail, état des lieux, primes, ...), en vous proposant une sélection de candidats locataires et en assurant un suivi régulier le temps de la location. Ce service est entièrement gratuit et à votre disposition.

Le Capteur Logement travaille de manière rapprochée avec un ensemble de services, tant publics qu'associatifs, qui accompagnent les personnes en précarité et qui les suivent après leur remise en logement. Cet accompagnement est une des clés au maintien en logement.

La crise du logement touche de plus en plus de personnes et c'est particulièrement le cas en Brabant wallon. C'est pour cette raison que le Relais social, projet financé par la Région wallonne, a décidé de mettre cette problématique au cœur de ses actions, en développant avec et pour ses partenaires, la fonction de Capteur logement.

Vous souhaitez apporter votre contribution et rejoindre le réseau de propriétaire solidaire ? N'hésitez pas à prendre contact avec le Capteur Logement qui vous fera un plaisir de vous expliquer l'ensemble du projet.

Pour plus d'informations : www.rsbw.be - capteurlogement@rsbw.be - 010 81 00 07

**DEVENEZ
PROPRIETAIRE
SOLIDAIRE**

VOUS DISPOSEZ D'UN BIEN À LOUER ?

LE RELAIS SOCIAL VOUS
SOUTIENS DANS VOS
DÉMARCHES LOCATIVES ET LA
RECHERCHE DE LOCATAIRES

SUIVI CONTINU EXPERTISE IMMOBILIÈRE SERVICE GRATUIT



RECHERCHE ÉTUDIANT.E.S

Formulaire de candidature pour les plaines DE VACANCES COMMUNALES

A REMETTRE POUR LE LUNDI 15 MAI 2023 AU PLUS TARD

Coordonnées

Nom : Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Tél et/ou G.S.M : Mail :

Profession et/ou études en cours :

N° de Registre national : N° de compte bancaire :

TRANCHE D'ÂGE POUR LAQUELLE VOUS VOUS PORTEZ CANDIDAT

2 1/2 À 6 ANS | 6 À 12 ANS

BREVET D'ANIMATEUR OU TITRE ACQUIS

.....

.....

.....

.....

AVEZ-VOUS LE BEPS (BREVET DES PREMIERS SOINS)?

Oui | Non

Je m'engage à faire parvenir avec le document
ci-joint une lettre de motivation ?

Date :

DISPONIBILITÉ(S)

Plaines d'été :

- Semaine du 17 au 20 juillet 2023 (4 jours)
- Semaine du 24 au 28 juillet 2023
- Semaine du 31 au 04 août 2023
- Semaine du 07 au 11 août 2023
- Semaine du 14 au 18 août 2023 (4 jours)

EXPÉRIENCE(S) PROFESSIONNELLE(S) :

Pouvez-vous détailler vos différentes expériences profession-
nelles en centre de vacances ou en mouvement de jeunesse ?

.....

.....

.....

AVEZ-VOUS DÉJÀ SIGNÉ UN CONTRAT MONITEUR (ARTICLE 17) EN 2023 ?

Oui | Non

Si oui, combien de jours ?

Signature :

PLAINES de vacances communales

Pour les enfants scolarisés en maternelle

42 places maximum pour les vacances d'été, priorité aux rebecquois, les non-rebecquois sont inscrits sur une liste d'attente.



OÙ ? École Communale
Ruelle Al'Tache - 1430 Rebecq

ET École Communale
Cité Germinal, 18 - 1430 Rebecq

Pour les enfants scolarisés en primaire

42 places maximum pour les vacances d'été, priorité aux rebecquois, les non-rebecquois sont inscrits sur une liste d'attente.



OÙ ? École Communale
Cité Germinal, 18 - 1430 Rebecq

ET École Communale
Rue du Montgras, 36 - 1430 Rebecq



QUAND ? DE 8H30 À 16H30

Vacances d'été :

- > du 17 au 20 juillet 2023 (4 jours - férié le 21)
- > du 24 au 28 juillet 2023
- > du 31 juillet au 04 août 2023
- > du 07 au 11 août 2023
- > du 14 au 18 août 2023 (4 jours - férié le 15)

Frais et modalités d'inscription :

> **Vacances d'été : 25€** la semaine sauf celle du 21/07 et du 14/08 (20€)

Ces montants comprennent l'inscription, le potage à midi et une collation sur la journée. Les familles inscrivant leurs enfants aux mêmes dates, bénéficient de la gratuité pour le 3ème enfant.

> Les inscriptions se feront par **internet** sur le site www.rebecq.be, le samedi **27.05.2023** de 9h à 18h ou au service enseignement de l'administration communale de 9h à 10h30

Garderie : > **De 6h30 à 8h30** et de 16h30 à 18h30

- > 0,50€ la demi-heure
- > facture envoyée par courriel à la fin du stage

Repas : > Pique-nique à apporter

Renseignements : Mme Céline Roosens
067/28.78.32 pour les inscriptions et l'organisation

Belle saison ET BON VOISINAGE à Rebecq !

Les beaux jours reviennent doucement et la reprise des activités en extérieur par la même occasion. Le Règlement général de Police applicable sur notre commune permet de cadrer toutes ces activités quotidiennes. Il est consultable sur le site www.rebecq.be sous l'onglet « Règlements communaux ».

Ci-dessous, quelques petites piqûres de rappel !



1. LAVER SA VOITURE

Il est interdit de nettoyer sa voiture (ainsi que tout autre engin similaire) dans une eau de surface ordinaire ou à moins de 10 mètres de celle-ci alors que le produit nettoyant est susceptible de s'y écouler sans disposer du permis d'environnement requis. Attention, il est également interdit de nettoyer sa voiture entre 22 heures et 6 heures.

2. TONDRE SA PELOUSE

Vous ne pouvez pas tondre n'importe quand : il est interdit d'employer des tronçonneuses, appareils de pulvérisation, tondeuses à gazon, motoculteurs, appareils ou engins et jouets actionnés par moteur à explosion ou autre, en semaine, après 20 heures et avant 8 heures, et les dimanches et jours fériés, avant 10 heures et après 12 heures.



3. JARDINER

Voici un rappel des règles de collecte des déchets verts en porte-à-porte, données par l'inBW : « Les branchages seront ficelés en fagots de maximum 1m de long et seront constitués de troncs de maximum 15 cm de diamètre. Sont acceptés : les déchets de jardin (tonte de pelouse, taille de haie, feuilles, fleurs, branchages).

Ceux-ci seront mis dans des contenants en plastiques (semi-)rigides et réutilisables. Les sacs qui ne sont pas assez rigides pour être manipulés de manière répétitive sont interdits (sac noir en plastique...). Une fois le(s) contenant(s) vidé(s), les sacs et bacs seront remis là où ils étaient avant la vidange. Le volume maximum autorisé par ménage et par ramassage est de 2 m², chaque unité (fagots, sacs ou récipients) n'excédant pas 15kg.

Les déchets verts doivent être placés pour la collecte de manière visible, en bord de voirie, uniquement à partir de 18h la veille du jour de ramassage et au plus tard avant 6h le jour de la collecte. »

4. BRÛLER SES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Si vous souhaitez brûler vos déchets végétaux (en quantité limitée et s'ils sont suffisamment secs), il vous faut le faire à plus de 100 mètres de toute habitation, afin d'éviter des fumées dérangeantes ou un risque de propagation d'incendie. N'oubliez pas que tout feu doit faire l'objet d'une surveillance constante par une personne majeure, et ce jusqu'à son extinction complète.



Par ailleurs, les feux sont interdits pendant la nuit et par temps de grand vent ou de sécheresse. Des arrêtés de police pris par le Gouverneur ou la Bourgmestre peuvent également venir compléter le Règlement en visant une interdiction plus ponctuelle.

5. PLANTER

N'oubliez pas que les propriétaires, locataires, habitants ou responsables à un titre quelconque de biens sur lesquels se trouvent des arbres, arbres têtards, arbustes, taillis, haies et buissons sont tenus de veiller à ce que ces plantations soient émondées, élaguées ou retaillées de façon telle qu'aucune branche :

- ne fasse saillie sur la chaussée, à moins de 4,5 m au-dessus du sol ;
- ne dépasse sur l'accotement en saillie ou sur le trottoir, à moins de 2,5 m au-dessus du sol ;
- ne heurte les câbles électriques aériens ;
- ne gêne ou limite le passage sur la voie publique, en ce compris les trottoirs ;
- ne masque la signalisation routière et l'éclairage public.

Ils sont également tenus de gérer et d'entretenir la végétation sur une bande de 3 m au moins à l'intérieur de la propriété depuis la limite séparative entre héritages voisins ou avec le domaine public et doivent en outre se conformer aux mesures complémentaires prescrites par la Bourgmestre, lorsque la sécurité publique est menacée. Les haies et taillis croissant le long de la voie publique doivent être maintenus en tout temps à 50 cm au moins de la limite légale des voiries, chemins et sentiers.



6. SE PROMENER

Aidez-nous à garder la voie publique propre en respectant l'interdiction d'y jeter des déchets ! Des poubelles sont prévues à cet effet. Rappelez-vous également qu'il est interdit de cracher, d'uriner ou de déféquer sur la voie publique. Ainsi, lorsque vous promenez votre chien, vous êtes tenus de faire disparaître immédiatement ses déjections de la voie publique.

N'oubliez donc pas d'emporter avec vous le matériel nécessaire à cet effet !



7. SE Baigner

Même s'il fait très chaud, il est défendu de se baigner dans l'eau des fontaines publiques ou dans les plans d'eau accessibles au public.



8. FAIRE UN PIQUE-NIQUE

Il est interdit à toute personne de camper ou pique-niquer sur la voie publique sauf aux endroits autorisés à cet effet. Après usage, les lieux doivent être remis, par l'usager, propres et dans un bon état.



9. FAIRE UN BARBECUE

Faites attention aux fumées et aux émanations dues au barbecue. Il est interdit de faire des barbecues sur une terrasse ou un balcon d'appartement, sauf s'ils sont reliés à un système d'évacuation de fumées et d'odeurs.



10. FAIRE UNE SOIRÉE CHEZ SOI

Faites attention au volume lors de vos soirées, car le bruit ou tapage nocturne, occasionné entre 22 heures et 6 heures, est sanctionné d'une amende administrative pouvant aller jusqu'à 350 euros !



11. ALLUMER UN FEU D'ARTIFICE

Les tirs de feu d'artifice sont interdits sauf autorisation écrite préalable de la Bourgmestre. De façon générale, la vente ou la délivrance de pétards ou pièces d'artifice est interdite aux mineurs. Veillez à privilégier les feux d'artifices silencieux qui permettent d'éviter des nuisances sonores.



12. AVOIR UN ANIMAL DE COMPAGNIE

Il est important d'éduquer correctement son animal de compagnie pour qu'il ne soit pas une source de dérangement public. Il faut en particulier faire attention aux aboiements, hurlements, cris ou chants, sous peine de sanction administrative.



13. AVOIR UN SYSTÈME D'ALARME

Si vous possédez un système d'alarme qui n'est pas raccordé à une centrale d'alarme, vous devez le signaler via le guichet électronique suivant : www.policeonweb.be, et veiller, après chaque enclenchement de l'alarme, à être présent près du bien protégé au moment où la police arrive sur les lieux ; vous ou la personne que vous aurez désignée en cas d'absence.



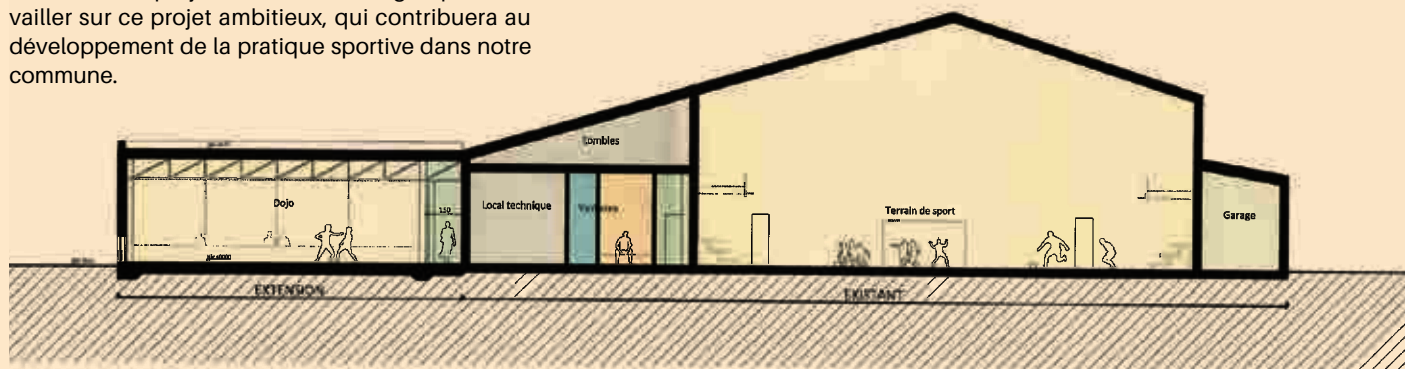
Hall omnisports

Projet d'extension

Ce n'est un secret pour personne, notre Hall omnisports connaît une fréquentation importante et il est difficile de satisfaire l'ensemble des demandes des clubs souhaitant l'utiliser. La situation est particulièrement complexe au niveau des arts martiaux, qui doivent partager le dojo et donc organiser de multiples montages/démontages des tatamis. La Commune envisage donc de prévoir une extension permettant la pratique permanente des arts martiaux, soit la création d'un dojo d'au moins 300 m², de 4 vestiaires supplémentaires, de bureaux pour la gérance. Le tout agrémenté d'une extension également de la cafétéria avec une visibilité sur le nouvel espace Dojo et une terrasse.

Le montant des travaux est estimé à ce stade à 600.000€ HTVA, subsidiables à 55% par Infrasport.

Un auteur de projet vient d'être désigné pour travailler sur ce projet ambitieux, qui contribuera au développement de la pratique sportive dans notre commune.



Autorisation PARENTALE



Votre enfant quitte le territoire belge :

Il doit être muni de sa carte d'identité, de sa Kids-ID ou de son passeport.

IL EST MINEUR ET PART SANS SES PARENTS :

Le Ministère des Affaires étrangères recommande de prévoir une autorisation écrite de quitter de territoire belge.

COMMENT FAIRE :

Vous vous présentez à la Commune de votre domicile muni :

- de votre carte d'identité ;
- des dates de départ et de retour de votre enfant ainsi que du pays de destination ;
- du nom de la personne (ou de l'institution) qui l'accompagne.

SI L'ENFANT PART AVEC UN DES DEUX PARENTS :

L'autre parent peut attester par écrit son accord et faire légaliser sa signature par la Commune.

Si cette démarche reste facultative, elle évite bien des soucis pour voyager vers certaines destinations.

Coût : 3 € (gratuit pour les voyages scolaires).

Passeport

Vous partez bientôt en vacances à l'étranger ?

Rendez-vous sur le site www.diplomatie.be - Onglet « documents de voyage » et vous saurez quels sont les documents dont vous avez besoin en fonction de votre destination.

Vous avez besoin d'un passeport ?

Vous devez vous présenter en personne (même pour les enfants) au service population muni de :

- une bonne photo répondant aux normes ICAO (visage neutre, de face et bien dégagé - pas de sourire - pas de col haut, etc.) ;
- 75,00 € pour les adultes - 45,00 € pour les mineurs.

Un délai de 5 jours ouvrables est nécessaire pour obtenir le passeport.

La durée du passeport est de 7 ans pour les adultes et 5 ans pour les enfants.

Une procédure d'urgence existe et un passeport commandé avant 15h sera livré dans votre commune le lendemain (pas de commandes ni de livraisons les samedis et dimanches).

Il vous en coûtera 260,00 € (230,00 € pour les enfants).

Une procédure très urgente existe également mais uniquement en semaine :

Vous commandez votre passeport avant 15h à la Commune et vous pouvez vous rendre 4h30 plus tard à 1000 Bruxelles, rue des Colonies, 11 pour le réceptionner.

Il vous en coûtera 320,00 € (290,00 € pour les enfants).

PLAQUETTE commémorative Pro Patria



En 2014, le War Heritage Institute a mis en ligne le site de registres des morts de guerre (wardeadregister.be), et a ainsi remarqué que de nombreux morts étaient enterrés dans leur ville natale. Un grand nombre de tombes avait déjà disparu et il était important de conserver ces témoins de l'Histoire.

« La mémoire des héros rapatriés vit là où ils ont passé leur vie. »



Le War Heritage Institute a donc lancé le projet « Nos Héros Oubliés », qui comprend la reconnaissance de nos morts ainsi que la reconnaissance de leur tombe, grâce à une plaque commémorative. Ce projet a rencontré un grand succès et, depuis 2018, plus de 9.000 plaques ont été installées.

Le service travaux TRAVAILLE POUR VOUS

Travaux réalisés



TRAVAUX EN VOIRIES

- ▶ Réparations de diverses portions de trottoirs (Chemin du Stoquois et Rue Trieu du Bois) pour une surface totale de 300m² (50.000€)



- ▶ Asphaltage : remplacement de la couche d'usure au sentier du Berger, à la rue Brulotte et petit Roelux (75.000€)
- ▶ Réparation de quelques dalles de béton à la rue du Radoux (25.000€)



- ▶ Création de 24 nouvelles cavurnes dans le cimetière de Quenast



- ▶ Verdurisation du cimetière de Quenast



TRAVAUX DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUX :

- ▶ Travaux dans les bâtiments publics permettant de réduire les déperditions calorifiques et optimisation de la régulation sur les installations de chauffage dans les divers bâtiments communaux afin d'imposer des températures de consignes par types de bâtiments.

TRAVAUX D'ENTRETIEN :

- ▶ Curage des fossés > 15 km et plus de 2000 tonnes de terres excavées,
- ▶ Elagage d'arbres (> 150 arbres) pendant la période de non-nidification,
- ▶ Réaménagement des parterres dans l'hyper centre de Rebecq : Rue du Pont, Rue Docteur Colson, Rue Marais à Scailles, Rue du Montgras, Rue Sainte Renelde ainsi que le rond-point Breda seront regarnis, en surface, par des graminées et autres vivaces. Les arbres dans la rue Docteur Colson seront renouvelés et les anciens seront transplantés à la Plaine du Fair-play à Quenast. Une attention toute particulière est portée au rond-point Breda par la mise en place d'un lettrage en acier Corten.

Travaux en cours



TRAVAUX EN VOIRIES

- ▶ Réfection de la voirie et renforcement du réseau d'égouttage à la Rue Zaman : travaux planifiés du 29 août jusqu'avril 2023 (522.891,97€ dont 60% financés par le SPW),



- ▶ Renouvellement de certains modules, ajout d'un kiosque et de mobiliers urbains (chaises longues, table de jeux...) dans les aires de jeux situés à Rebecq (Ballodrome) et à la Plaine du Fair-play à Quenast (30.000€)
- ▶ Rénovation de la passerelle en bois reliant la plaine du Fair-play et le Sentier de la Senne à Quenast (15.000€)
- ▶ Réfection et renforcement des berges au Chemin du Ry (150.000€)

Travaux à venir

2023-2024



- ▶ Rénovation et travaux d'aménagement de la Grange en Maison de l'Entité (fin des travaux prévus pour fin 2024)
- ▶ Création d'un nouveau préau à l'école de Bierghes (40.000€)
- ▶ Etude lancée pour la démolition et la reconstruction d'un nouveau bâtiment scolaire à la rue de Saintes
- ▶ Etude lancée pour l'extension du Hall Omnisport
- ▶ Etude lancée pour le réaménagement de la Place de Wisbecq
- ▶ Etude lancée pour la réfection de la Route industrielle et la Route de Bierghes
- ▶ Etude lancée pour l'extension et le réaménagement du cimetière de Wisbecq en cimetière paysager
- ▶ Etude lancée pour la mise en sécurité et les travaux prioritaires de l'église Saint Martin à Bierghes
- ▶ Etude lancée pour le remplacement des préaux aux écoles situées à la rue du Montgras et à la Ruelle Al Tache
- ▶ Finalisation de l'étude concernant la réhabilitation de l'ancienne Chapelle des Augustines en Bibliothèque.
- ▶ Finalisation de l'étude pour la rénovation du Grand Moulin d'Arenberg
- ▶ Finalisation de l'étude concernant l'implantation d'une centrale hydroélectrique au Grand Moulin d'Arenberg
- ▶ Installation de panneaux photovoltaïques bâtiments scolaires et autres bâtiments publics couvrant les consommations électriques : 157.000€

Cross ADEPS



Nos écoles ont participé au cross scolaire organisé par l'ADEPS. Les pré-sélections se sont tenues à Rebecq en décembre dernier. Plusieurs élèves s'étaient ainsi qualifiés pour la finale provinciale. Celle-ci a eu lieu le 15 février à Ottignies.

Deux élèves de l'Ecole communale de Rebecq s'y sont qualifiés pour la finale nationale qui aura lieu le 5 avril à Chevetogne. Il s'agit de Kléa Limbourg (P4) et de Eva Martin (P3). Bravo les filles et bonne chance pour la finale !

Une nouvelle conseillère

Madame Colette Bombois, du groupe politique Objectif Citoyens, rejoint le Conseil communal de Rebecq. En effet, elle remplace Monsieur Paul Jaspers qui a démissionné de ses fonctions. Colette Bombois a prêté serment entre les mains du Président du Conseil Dimitri Legasse le mardi 28 février. Nous en profitons pour remercier Monsieur Paul Jaspers pour son travail et nous souhaitons la bienvenue et nos vœux de réussite à Madame Colette Bombois dans ses nouvelles fonctions !



CCE

Le Conseil Communal des Enfants au travail !

Les nouveaux élus ont rejoint l'équipe du Conseil Communal des Enfants (CCE) qui a choisi cette année de travailler à un projet « intergénérationnel », et prépare actuellement des décorations pour embellir le quotidien des résidents de la Maison de Repos et de Soins la Résidence d'Arenberg.

Une erreur s'est glissée dans le dernier article concernant le CCE, en page 13 du n°82 du Rebecq à la une, la représentante de l'école communale de Bierghes est bien Elina Huyghe et pas Elisa.



À bientôt Martine !

Beaucoup d'enfants l'ont croisée au cours de leur parcours scolaire ou extrascolaire : Martine Streydio est une figure incontournable de l'accueil extrascolaire et des plaines de vacances depuis de nombreuses années. Une page s'est tournée pour elle : Martine a pris sa pension fin février.

Pas d'inquiétude, les enfants, Madame Martine ne quitte pas vraiment le service car elle continuera à réaliser certaines prestations en tant que pensionnée bénévole, notamment l'encadrement des temps de midi ou les plaines de vacances !



Tout SCHUSS !

Les élèves de sixième primaire des écoles communales de Rebecq et Bierghes ont pris un grand bol d'air frais au Passo del Tonale, dans le Val di Sole en Italie, lors d'une semaine de classe de ski. Une expérience dont ils sont revenus des flocons... euh non, des étoiles plein des yeux !



La Touline

Saviez-vous qu'en cas de **violence**, qu'elle soit physique, verbale, psychologique, sexuelle ou économique, l'aide psychologique et/ou sociale est gratuite et se fait avec ou sans dépôt de plainte ?

La Touline est un service d'aide aux victimes et leurs proches qui offre un espace de parole gratuit et confidentiel.

La Touline, c'est :

- Un lieu d'accueil et une information concrète dans vos démarches sociales et judiciaires.
- Un soutien psychologique centré sur les conséquences des infractions vécues, sur le traumatisme et sur le bouleversement dans vos vies.
- Un lieu de soutien où partager les émotions en toute confiance.
- Un service qui vous accueille avec ou sans dépôt de plainte.

- Une équipe autonome et indépendante des autorités policières et judiciaires.
- Un suivi à court et moyen terme pour toute personne habitant le Brabant wallon ou en lien avec celui-ci.
- Un respect total des règles de confidentialité et du secret professionnel.

Lieu d'accueil en individuel : de 8h30 à 17h tous les jours à Nivelles. Le lundi de 8h30 à 17h à Tubize.

www.latouline.be - 067/22.03.08



Rénovation de l'école COMMUNALE DE QUENAST !

Comme vous le savez sans doute, la Commune a décroché un subside exceptionnel de plus de 750.000 € pour rénover totalement l'école située à la Rue de Saintes à Quenast. Ce subside, octroyé par le Ministre Frédéric Daerden dans le cadre du Plan de Résilience Européen, permettra de regrouper sur un seul site les primaires et les maternelles ainsi qu'en remplaçant un des bâtiments mal agencé et énergivore par un nouveau bâtiment zéro énergie sur le site de la rue de Saintes.

Le chantier devant pouvoir se dérouler sans nuire aux activités de l'école, il a été décidé de commencer par la démolition des bâtiments abritant l'ancien bureau de direction et la maison du concierge. De cette manière, on pourra construire un nouveau bâtiment à plusieurs niveaux, doté d'un ascenseur pour permettre l'accès aux enfants à mobilité réduite, l'objectif étant de créer une école accessible au plus grand nombre dans les meilleures conditions. Une nouvelle entrée sera créée côté place du Centenaire, et donnera accès à une cour d'accueil arborée. Le nouveau bâtiment abritera ainsi les classes maternelles, tandis que les classes primaires poursuivront leurs apprentissages dans la partie longiligne de l'école, comme c'est le cas actuellement.



Enfin, le projet vise à améliorer les performances énergétiques et même à viser l'autonomie à ce niveau, grâce par exemple à la pose de panneaux photovoltaïques.

Le but est de concevoir une extension à dimension humaine, en proposant des espaces confortables et lumineux pour les élèves ainsi qu'un cadre de travail stimulant et fonctionnel pour l'ensemble du personnel enseignant.

L'architecte a été désigné, et consacrera cette année à la finalisation du projet, en concertation avec les acteurs de terrain. Les travaux pourront ainsi être lancés dès 2024.



Tournoi DE CROSSE canadienne

Les élèves de P5 et P6 de nos écoles ont participé en février dernier au tournoi de Crosse canadienne proposé par l'ADEPS. Même si aucune de nos équipes ne s'est qualifiée pour la grande finale, tout le monde s'est bien amusé, mettant en avant les valeurs du fair-play, de l'esprit de compétition et de la solidarité entre co-équipiers.



RETOUR GAGNANT pour les goûters des pensionnés

Les **12 et 13 janvier** derniers se sont tenus les traditionnels goûters des pensionnés.

Ce ne sont pas moins de 250 personnes qui se sont réunies pour partager un moment de convivialité.

Après deux années sans pouvoir se rassembler à cause de la crise sanitaire, la joie des retrouvailles était palpable ! On se revoit l'année prochaine ?



Rebecq une commune MAYA

Aidez les apiculteurs à défendre les abeilles ! Mars, avril la meilleure période pour le piégeage du frelon asiatique

Introduit accidentellement en France en 2004, arrivé en Belgique en 2018, le frelon asiatique est maintenant sur tout le territoire. Il fait une chasse sans merci aux abeilles et aux insectes sauvages : plus de 11 kg d'insectes détruits par 1 nid !

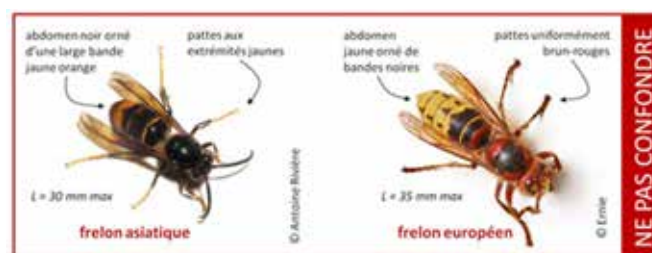
Pour vous, il est dangereux dans le voisinage immédiat du nid, à ne pas approcher ! Prévenez-nous !

Les colonies d'abeilles, indispensables à la pollinisation de vos fruits et légumes sont fortement attaquées.

À la fin de l'hiver, sortant d'hibernation, la femelle fécondée quitte son abri, affamée. Elle a besoin de substances sucrées pour retrouver ses forces, c'est la meilleure période pour piéger les femelles fondatrices frelon asiatique, évitant ainsi la construction d'un nid.

Dès 13-14° (15 février-15 mai), en quête de nourriture sucrée et protéinée, la reine de frelon asiatique devient active, cherche un endroit convenable pour débiter un nid primaire qui abritera ses premières larves qui deviendront en 6 semaines les premières ouvrières de la colonie. En général, ce nid n'est pas très grand, généralement situé sous un toit, dans un garage, une ruche vide, une haie ...

Attention, le frelon asiatique cherche le sucre aux bulles à verre, ou sur certaines plantes comme le lierre en septembre !



Evolution du Frelon asiatique en été

Plus tard à la mi-août, 2000 individus occuperont les nids situés alors en hauteur, invisibles dans les feuilles, et stresseront les abeilles jusqu'à limiter leurs sorties. La survie de la colonie sera problématique car cela provoque une diminution des réserves hivernales et le nombre d'abeilles capables de passer l'hiver. Et devant une colonie d'abeilles affaiblies, les frelons asiatiques parviennent à pénétrer à l'intérieur de la ruche et à décimer toutes les abeilles. Les nids seront détruits par des professionnels.

Aidez-nous à trouver les frelons asiatiques, signalez-nous leurs présences, nous poserons des pièges.

Merci de nous prévenir par mail eliane.keppens26@gmail.com ou 0479/65 95 94

Renseignements : apiculture-rebecq-enghien.be

Concours "Rebecq en fleurs"

Rebecq est une bien jolie commune, où il fait bon vivre. Notre village sera encore bien plus attrayant dès le printemps, lorsque bourgeons et fleurs commenceront à éclore dans nos jardins et au bord de nos routes.

L'Administration communale vous propose de contribuer à l'embellissement de notre joli village en participant au concours « Rebecq en fleurs ».

Chacun peut y trouver la ou les catégorie(s) lui correspondant le mieux. Vous pouvez vous inscrire simultanément dans une catégorie « Façade » et dans une catégorie « Jardin ». Le jury passera à la fin du mois de juin.

La remise des prix aura lieu en septembre lors d'une réception à laquelle chaque participant sera invité pour recevoir un cadeau et peut-être un des nombreux prix !

5 CATÉGORIES !

1. FAÇADES MAISON DE RANGÉE

Quelques fleurs dans une jardinière, il suffit de peu de choses pour faire d'une simple façade une entrée accueillante et sympathique.

2. FAÇADES MAISON DE RANGÉE AVEC JARDINET A L'AVANT :

Une jardinière à la fenêtre, une suspension, des pots sur la devanture, quelques fleurs dans le jardinet, juste de quoi égayer le quartier.

3. MAISON 3 OU 4 FAÇADES AVEC JARDINET A L'AVANT :

La décoration de la façade ainsi que du jardinet visible depuis la voie publique seront pris en considération lors du passage du jury.

4. JARDINS FLEURIS :

Votre jardin est situé à l'arrière de votre habitation ? Pas de problème ! Choisissez cette catégorie pour montrer au jury le fleurissement de votre jardin ou l'agencement de votre potager.

5. JARDINS AU NATUREL :

La nature à l'état pur : pas d'utilisation de pesticides, utilisation d'espèces indigènes et mellifères, culture biologique, compostage, respect de la faune et de la flore.

Inscrivez-vous

BULLETIN D'INSCRIPTION

À renvoyer **avant le 02 juin 2023** à l'Administration Communale - Rue Dr Colson, 1 - 1430 REBECQ

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Adresse :

.....

Participera(ont) au Concours
« Rebecq en fleurs 2023 » dans la
catégorie suivante :

Façade maison de rangée

Façade avec jardinet à l'avant

Maison 3/4 façades avec jardinet à l'avant

Jardin fleuri

Jardin au naturel

Nouvelle plateforme: deliberations.be

Les projets de délibérations de notre Conseil communal sont désormais disponibles dès le mercredi qui précède sa tenue à l'adresse www.deliberations.be. Le site est également mis à jour à l'issue du Conseil concernant les décisions finalement prises.

Cette plateforme permet ainsi de faciliter l'accès aux citoyens aux décisions prises par le Conseil pour une publicité plus active de l'administration. Il assure une communication efficace et transparente vers le citoyen.



Comment ça marche ?

Vous pouvez accéder aux décisions et projets de décisions du Conseil de Rebecq en cliquant sur notre entité sur la page d'accueil du site.

Vous arriverez par défaut sur la dernière séance en date. Celle-ci peut avoir deux statuts :

- "En projet" : le texte des décisions correspond à une proposition de décision.
- "Décision" : le texte des décisions correspond à la décision finale.

Différents filtres sont disponibles pour effectuer une recherche (date de la séance, matière et année).

Dans les décisions et projets de décisions, certaines portions de texte resteront toutefois parfois masquées afin de respecter la vie privée des personnes concernées en respect du Règlement Général sur la Protection des Données.

Dernière minute

Une panne d'éclairage public ?

SIGNELEZ-LA VI@ INTERNET !

Pour signaler un luminaire en panne ou un quelconque problème d'éclairage public, il vous suffit de :

1. Relever le numéro d'identification du poteau d'éclairage public défectueux ou à défaut, noter le nom de la rue, le numéro de la maison la plus proche et le code postal de la commune concernée.
2. Vous rendre sur le site internet www.ores.be, à la rubrique « Je signale une panne », compléter les informations demandées et indiquer le numéro d'identification complet ou l'adresse du luminaire en panne.
3. Si vous le souhaitez, vous aurez également la possibilité de demander à être informé de l'état d'avancement du dépannage.

VOUS N'ÊTES PAS CONNECTÉ À INTERNET ?

Il vous suffit d'appeler :

- le centre d'appel d'ORES au **078/78.78.00** (contact direct avec les opérateurs d'ores). Si la situation présente un danger immédiat (comme un poteau couché sur la route), prévenez tout de suite le 112
- les services communaux au **067/28 78 11**, qui signaleront la panne via l'application Muse Web.



Chaque luminaire est identifié au moyen d'une plaquette portant un numéro (ex : 421/01508).

Opération Œufs de Pâques

L'asbl Service d'Entraide des entités de Tubize, Ittre et Rebecq vous propose de soutenir les moins favorisés de la région en offrant des œufs en chocolat bio et équitable à vos proches. 5€ le sachet de 150g - commande via info.service.entraide@gmail.com - Œufs offerts par Belvas. www.service-entraide.be

Dératisation

Une campagne de dératisation sera entreprise du 19 au 21 avril inclus. Une société agréée effectuera le traitement de tous les biens communaux et des maisons privées. Les interventions sont gratuites sur simple demande des riverains qui rencontreraient ou auraient connaissance d'un problème causé par les rats. Merci de vous adresser à l'administration communale : Service Accueil, rue Dr Colson 1, 067/28.78.11 ou 067/28.78.12

À VOUS MESDAMES du grand Rebecq

Vous avez envie de bouger, de vous étirer, de pratiquer de la gymnastique ?

De rencontrer d'autres femmes dans une ambiance conviviale et respectueuse ?

Le cours de gymnastique de Vie Féminine est fait pour vous ! Chaque jeudi à 11h au Hall Omnisport

Premier cours gratuit. 5€/séance, inscription et assurance 24€/an. Toute à la joie de vous y rencontrer !

Monique Van den Keybus, Responsable Sentier du Presbytère, 7 - 1430 Rebecq moniquevandenkeybus@hotmail.com
Tel : 0498 16 52 43

Formation guides COMPOSITEURS

La Commune de Rebecq relance une formation gratuite « Guides Compositeurs » afin d'étendre son réseau. Le Guide Compositeur est un bénévole qui donne un peu de son temps pour sensibiliser les citoyens au compostage, ainsi que les aider et les soutenir dans la gestion différenciée de leurs espaces verts. 8 modules de formation, (4 théoriques et 4 pratiques) pour un total d'environ 24 heures, seront donnés le jeudi en soirée ou le samedi par un professionnel expérimenté de l'asbl « Comité Jean Pain ». Informations et inscriptions : <http://bit.ly/3lqV3vc> ou 067/28.78.42

État Civil

Ils sont arrivés



EN DÉCEMBRE (SUITE)

Alix BENISTANT né le 27 décembre, chez Laura Lamort et Sébastien Benistant

Alma NOVAL MONTES, née le 28 décembre, chez Stéphanie Deschepper et David Noval Montes



Tiago
RODRIGUEZ
BERMEJO, né
le 29 décembre,
chez Jennifer
Chonquerez
et Jonathan
Rodriguez Bermejo

Elisa EYNDELS, née le 30 décembre, chez Rachel Schmitz et Fabrice Eyndels

EN JANVIER,



Lena
DEFOIX,
née le 7 janvier,
chez Charlotte
Waterlot et
Olivier Defoix

Wilson ELLEBOUDT, né le 9 janvier, chez Caroline Renwart et Quentin Elleboudt

Théo BRAIVE DE WAAL, né le 9 janvier, chez Ingrid De Waal et Françoise Braive

Antonya RULAND, née le 11 janvier, chez Antoinette Mbazo'ou Engonga et Michaël Ruland

Clara CLUCI, née le 12 janvier, chez Nicoleta Cluci et Ovidiu Cluci

Ilyas ISSA, né le 13 janvier, chez Hayat Sadiq et Mohamed Issa

Mencya BRUWIER, née le 16 janvier, chez Marine Ghys et Arnaud Bruwier

Théo VAN OSTA, né le 19 janvier, chez Jennifer Bontemps et Gaetan Van Osta

Maëve VAN ISEGHEM, née le 20 janvier, chez Maude Gossé et David Van Iseghem

Elise BULPA, née le 23 janvier, chez

Fanny Fixelles et Thomas Bulpa

Guillaume BOELS, né le 23 janvier, chez Adeline Santana de Oliveira et Nicolas Boels

Asma DEWOLF, née le 25 janvier, chez Chiraz Abdelkafi et Sébastien Dewolf

Léora TENSEN, née le 25 janvier, chez Aline De Crom et Yanick Tensen



Héloïse
HUBERT,
née le 26 janvier,
chez Emilie
Deprêtre et
Christophe Hubert

EN FÉVRIER

Gaspard DESLEE, né le 1er février, chez Raphaëlle Warmont et Pierre Deslée

Giuseppina DI FIORE, née le 2 février, chez Amandine Jourdain et Lorenzo Di Fiore

Antoine DERYCKE, né le 3 février, chez Marine de Bellefroid d'Oudoumont et Emile Derycke

Iulia DANILA, née le 7 février, chez Pauline Mousset et Gary Danila

Anna PICALUSA, née le 7 février, chez Kelly De Greef et Yannick Picalausa

Rozelio BROHEE, né le 9 février, chez Isaura Godau et Dylan Brohée

Lucas MASSON, né le 10 février, chez Aurélie Schelpe et Martin Masson

Léa VANSCHAEMELHOUT HAUTMAN, née le 10 février, chez Emilie Hautman et Brian Vanschaemelhout

Nouveau commerce

Restaurant Delphine Ronsyn

Chaussée d'Enghien, 61a - 1430 Bierghes
02/851.92.84

<https://www.restaurantdr.be/>
Restaurant bistrannique



Ils se sont mariés

EN DÉCEMBRE

Le 10, Yasmina Azahaf et Hamza Lamrabet

Le 14, Valéria Cardoso Sousa et Paulo Garcia Ferreira



Ils nous ont quittés

EN DÉCEMBRE,

Suzanne Cambier, Josée Neukelmance, Joannes Loris, André Jacmin, William Roosens, Christian Hanssens

EN JANVIER,

Giovanni Acquisto, Andrée Leveau, Antonio Tramontozzi, Charles Verleyen, Jacqueline Peeters

Nous indiquons les décès lorsqu'ils sont transcrits.

Selon la commune du décès, la procédure peut prendre quelques semaines avant que la transcription soit effective. C'est pourquoi la liste n'est pas exhaustive

La saison DU CENTRE CULTUREL se poursuit !

Nous arrivons tout doucement à la fin de la saison... Une saison intense où nous avons eu le plaisir de vous voir répondre présents à nos activités ! Merci pour votre confiance et votre enthousiasme !

Nous vous proposons encore quelques beaux moments à partager ensemble ! N'hésitez pas à nous rejoindre sur notre page Facebook pour suivre notre actualité !

Pour nous rejoindre :

- ▶ **Billetterie électronique, dispo 7/7, 24/24 via www.rebecqculture.be**
- ▶ **reservation@rebecqculture.be**
- ▶ **067 63 70 67 - du lundi au jeudi, de 9h30 à 12h et de 13h à 16h30, le vendredi de 9h30 à 12h**

SPECTACLE

ORGASMES

▶ **Jeudi 23 mars - 20h**

Salle communale de Quenast - 14€ - Art.27

Une création du **Canines collectif** autour de la **question du plaisir**.



Malgré une vie sexuelle active, Lisa, 30 ans, réalise un jour qu'elle n'a jamais eu d'orgasme. Elle part alors à la recherche de cette sensation inconnue. Cette quête la mène jusqu'au lieu où elle a vécu ses premières sensations de plaisir : un endroit étrange qui n'est autre que le bungalow de sa grand-tante décédée. Là, un foisonnement d'images et de voix surgissent et viennent la rencontrer. Chacune est porteuse d'un récit ou d'une expérience singulière. Lisa tente de percer le secret qui habite ce lieu. L'histoire de cette grand-tante, sorcière des temps modernes, et de son bungalow magique vont se mêler à la sienne. Elles pourraient bien l'aider à comprendre comment et pourquoi elle n'a jamais connu l'orgasme, et à trouver les chemins du plaisir grâce à l'aide de celles et ceux qu'elle rencontrera dans cet endroit...

Un spectacle qui dit et montre l'intime grâce aux filtres et processus de distanciation qu'offrent la marionnette et les images théâtrales, dans une volonté de transmission assumée.

Orgasme(s) est une « collaboration itinérante » entre le Vilar et 13 lieux de cultures et Centres culturels du Brabant wallon. L'occasion pour vous de découvrir une création du Vilar à deux pas de chez vous.

SINS CONÇESSION

- ▶ **Vendredi 21 et Samedi 22 avril - 20h /**
- ▶ **Dimanche 23 avril 15h**

Salle communale de Quenast - 10€ - Art.27

Par le **Théât' wallon**



Traduction par Théo Deprêtre d'une pièce de Benoît Bvenu et Christian Dumont sur une idée d'Édouard Vanholder. Mise en scène d'Emilie Deprêtre

Avec : Fabienne, Françoise, Marie-Christine, Martine, Alain, Christian, Dimitri, Marino, Théo

Un matin, à la ferme Douille, André découvre son père mort dans sa chambre. Désespéré, il s'attelle à prévenir tous ses frères et sœurs afin d'organiser l'enterrement de leur papa et de parler de l'héritage... Tout cela ne sera pas si simple.

En première partie : «Ouvrage de femmes», pièce en un acte

EXPO

REG'ARTS EN PIXEL, REBECQ PAR DES YEUX D'ENFANTS

- ▶ **Du 1er au 16 avril**
- ▶ **Vernissage : Vendredi 31 mars - 19h30**
- ▶ **Ouvert samedi et dimanche de 14h à 18h, en semaine sur rdv**

Moulin d'Arenberg - Gratuit

Une classe, quelques appareils photo... nos élèves se transforment en reporters et documentalistes !

Cette exposition est le résultat du travail des enfants, portant un regard sur leur quartier, leur cadre de vie. A travers leurs photos et leurs commentaires, venez découvrir Rebecq à travers leurs yeux !

Un projet des classes de 3ème et 4ème primaires des écoles communales de Rebecq, Bierghes, Quenast.



En collaboration avec le Photo Club de Rebecq.

CINE DETENTE

► **Un mardi par mois - 14h30**

Salle communale de Quenast - 5€ - Art.27

En collaboration avec le Conseil consultatif communal des aînés

FALLING IN LOVE

► **Mardi 11 avril**



L'amour naissant entre un architecte et une dessinatrice qui se rencontrent dans le métro et se heurtent à leur vie de couple respective, morne et routinière.

Avec Robert De Niro et Meryl Streep

THE PARTY

► **Mardi 23 mai**

Brundi V. Bakshi, un acteur indien, est engagé par un studio hollywoodien pour interpréter un soldat indigène dans un remake de Gunga Din. Faisant preuve d'une terrible maladresse, il fait exploser un coûteux décor. Exaspéré, C.S. Divot, le producteur, demande à ce que le nom de Bakshi soit inscrit sur une liste noire. Mais suite à un quiproquo, le comédien indien se retrouve en fait invité à la soirée annuelle du studio...

Avec Peter Sellers



MARIE HEURTIN

► **Mardi 20 juin**

Née sourde et aveugle en 1895, Marie Heurtin, âgée de 14 ans, est incapable de communiquer. Son père, modeste artisan, se résout à l'emmener à l'Institut de Larnay. Là, une jeune religieuse, sœur Marguerite, se fait fort de s'occuper d'elle.



THE DANSANT

► **Un jeudi par mois - 13h30**

Salle communale de Quenast - 5€, tarte et café compris

Venez passer une après-midi conviviale et musicale

En collaboration avec le Conseil consultatif communal des aînés.

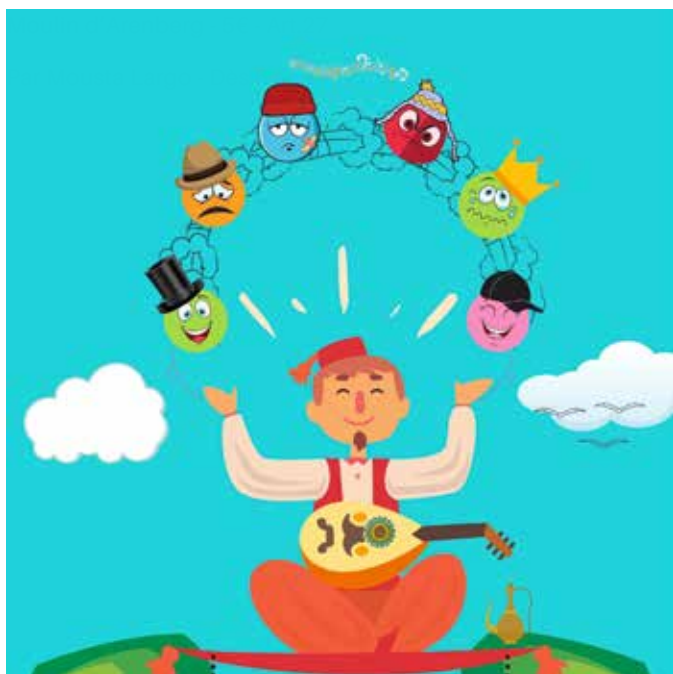
- ▶ 20 avril - Jean Kawa (DJ)
- ▶ 25 mai - Blue Star
- ▶ 15 juin - Franco et Freddy



JEUNE PUBLIC

RACONTE MOI MES ÉMOTIONS

- ▶ Dimanche 7 mai - 14h30



"Raconte moi mes émotions" est un spectacle conte familial sur les émotions conseillé pour les 6-12ans. Un moment inoubliable pour les enfants comme pour les adultes, qui permet d'encadrer les émotions difficiles, de projeter et trouver ensemble des pistes de solutions, et d'être un support de réflexion.

CINE JUNIOR

- ▶ Un mercredi par mois - 14h30

Salle communale de Quenast - 2€ - Art.27

SPACE JAM, NOUVELLE ÈRE

- ▶ Mercredi 12 avril

Bienvenue au Jam ! Champion de la NBA et icône planétaire, LeBron James s'engage dans une aventure rocambolesque aux côtés de Bugs Bunny dans SPACE JAM - NOUVELLE ÈRE. LeBron et son jeune fils Dom sont retenus prisonniers dans un espace numérique par une intelligence artificielle malveillante. Le joueur de basket doit ramener son petit garçon sain et sauf chez lui, en faisant triompher Bugs, Lola Bunny et leurs camarades Looney Tunes face aux champions numérisés de l'intelligence artificielle : une équipe de stars de la NBA et de la WNBA gonflés à bloc comme on ne les a jamais vus !



MÊME LES SOURIS VONT AU PARADIS

- ▶ Mercredi 24 mai

Après un malencontreux accident, une jeune souris au caractère bien trempé et un renardeau plutôt renfermé se retrouvent au paradis des animaux. Dans ce monde nouveau, ils doivent se débarrasser de leurs instincts naturels et suivre tout un parcours vers une vie nouvelle. À travers cette aventure, ils deviennent les meilleurs amis du monde et la suite de leur voyage leur réservera bien des surprises...



ENCANTO : LA FANTASTIQUE FAMILLE MADRIGAL

- ▶ Mercredi 21 juin

Dans un mystérieux endroit niché au cœur des montagnes de Colombie, la fantastique famille Madrigal habite une maison

enchantée dans une cité pleine de vie, un endroit merveilleux appelé Encanto. L'Encanto a doté chacun des enfants de la famille d'une faculté magique allant d'une force surhumaine au pouvoir de guérison. Seule Mirabel n'a reçu aucun don particulier. Mais lorsque la magie de l'Encanto se trouve menacée, la seule enfant ordinaire de cette famille extraordinaire va peut-être se révéler leur unique espoir...



Documentaire

HONEYLAND

► **Mercredi 24 juin - 20h**

Salle communale de Quenast - 5€ - Art.27

"Dans un hameau désert niché au cœur d'un paysage idyllique de Macédoine, Hatidze vit seule avec sa mère infirme. Son existence, âpre mais bien réglée, tourne toute entière autour de la récolte de miel. Parcourant les montagnes à la recherche de nids, soignant ses ruches, elle s'est fixée une règle qui garantit la bonne harmonie de cette collaboration : prendre la moitié du miel, mais laisser aux abeilles la seconde moitié. Lorsqu'une famille de nomades turcs arrive un jour au village, ce paisible équilibre est tout à coup rompu. La caméra de Tamara Kotevska et Ljubomir Stefanov capture avec grâce les moments partagés entre Hatidze et cette famille particulièrement encombrante, qui apporte avec ses nombreux et turbulents enfants autant de joie que de chaos. Mais bientôt, c'est la survie même des abeilles qui est menacée. Avec un remarquable sens de la narration, les deux cinéastes parviennent à faire de ce portrait d'une femme hors du commun un passionnant conte réaliste sur la survie, la faculté à s'adapter et la nécessité de respecter les équilibres naturels. Un miroir de notre propre rapport au monde."

En collaboration avec Rebecq en transition et l'Union Apicole de Rebecq

ATELIERS JUNIOR

MAGIE

► **Mercredi 10 mai - de 13h30 à 17h**

Salle communale de Quenast - 5€/enfant - goûter inclus

Atelier pour les enfants à partir de 7 ans. Animateur, magicien, et performeur depuis 7 années dans les clubs de vacances ; Aurélien Vanes vous dévoilera quelques-uns de ses petits secrets. Un atelier mêlant découverte de l'illusion et histoires drôles, pour

la famille. Vous serez bientôt prêt à vous lancer sur scène pour impressionner vos amis.



Kunsten Bois des Arts

► **Lundi 29 mai - De 11h à 18h**

Kasteelpark Lembeek

Bondgenotenstraat - 1500 Halle - 3,5€
 Infos et réservations sur www.kunstenboisdesarts.be

Kunsten Bois des Arts c'est LA journée de rencontre festive et culturelle entre Flamands et Wallons ! Découvrez une dizaine d'artistes venus des deux communautés, profitez de spectacles pour tous les goûts : danse, cirque, théâtre, marionnettes, musique... Amusez-vous en famille aux différentes animations proposées, dégustez de bon produits salés et sucrés, désaltérez-vous au bar avec des boissons locales ! Une journée sous le signe du lien et de la bonne humeur !



Agenda

Mars

J 23/03 14H-17H
ATELIER JEUX
Organisé par le CCCA
À l'Ancienne Gare

V 24 / S 25 / D 26
CARNAVAL DE PRINTEMPS



Avril

S 01/04 au D 16/04
EXPOSITION REG'ARTS EN
PIXEL, Rebecq par des yeux
d'enfants
DE 14H À 18H le week-end - la
semaine sur rendez-vous
Au Moulin d'Arenberg de Rebecq.
Infos : CCR 067/63.70.67

D 02/04 8H30-11H30
PETITS-DÉJEUNERS TÉLÉVIE
À l'Ancienne Gare

D 02/04 DE 11H À 20H
FÊTE DES GRENOUILLES
Voie des cours/chemin du Blo-
cu (alternative mauvais temps :
ferme Ste Catherine).

D 02/04 15H
CONCERT DE LA ROYALE
HARMONIE COMMUNALE de
Rebecq avec la participation
de la Chorale Amici Cantori au
profit du Télévie
À l'Eglise de Rebecq
Entrée 10€

L 03/04 18H-20H
REUNION CERCLE PHILATE-
LIQUE
À l'Ancienne Gare

J 06/04 14H-17H
ATELIER JEUX
Organisé par le CCCA
À l'Ancienne Gare

V 07/04 20H
Conférence de l'Union des Api-
culteurs de Rebecq-Engnien
À la salle de l'ancienne gare

D 09/04 10H-12H
Conférence du Cercle Horticole
de Rebecq
À l'Ancienne Gare

D 09/04 14H
INAUGURATION DU NOUVEAU
CIRCUIT « Rebecq vu du rail »

Départ en petit-train du bon-
heur. Ce circuit commenté par
un guide comprend 5 arrêts.
Renseignements et inscriptions :
info@rebecq.be - 067/087 811

L 17/04 19H30-21H30
ATELIERS STAGE IMPROVISA-
TION
Salle communale de Quenast.
Entrée : 15 €
Infos : CCR 067/63.70.67

Ma 18/04 14H-17H
VISITE DE LA CANTINE AUX
CHÈVRES À PETIT-ROEULX
Eneo FAC. Infos : 067/67.02.80

Me 19/04 19H45-21H
ATELIERS BAIN SONORE
MOULIN D'ARENBERG
Entrée : 15 € Sur réservation -
Infos : CCR 067/63.70.67

J 20/04 13H30-16H30
THE DANSANT
Salle Communale de Quenast.
Entrée : 5 € (café et tarte of-
ferts). Infos : CCR 067/63.70.67

J 20/04 14H-17H
ATELIER JEUX
Organisé par le CCCA
À l'Ancienne Gare

V 21/04 à 20H - S 22/04 à
20H - D 23/04 à 15H
SPECTACLES SINS CONCES-
SIONS
Salle Communale de Quenast.
Entrée : 10 €
Infos : CCR 067 /63.70.67

D 22/04 13H-18H
VIDE-DRESSING organisé par
Rognon Vit
Espace Maminou. Sur résér-
vation - Infos pratiques :
0473/50.10.81

Ma 25/04 20H
CONSEIL COMMUNAL
Rue Docteur Colson, 1

Mai

M 03/05 13H30-17H
ATELIER POUR LES ENFANTS
DE 8 ANS À 12 ANS
Vis ma vie de comédien
Salle Communale de Quenast.
Entrée : 5 €
Infos : CCR 067/63.70.67

J 04/05 14H-17H
ATELIER JEUX
Organisé par le CCCA
À l'Ancienne Gare

D 07/05 14H30-15H30
JUNIOR, SPECTACLES
Raconte-moi mes émotions
Moulin d'Arenberg de Rebecq
Entrée : 5 €
Infos : CCR 067/63.70.67

L 08/05 18H-20H
REUNION CERCLE PHILATE-
LIQUE
À l'Ancienne Gare

Ma 09/05 14H-17H
CARNET RELAIS
Énéo FAC
Salle communale de Quenast.
Infos : 067/63.63.44

Me 10/05 13H-17H
ATELIER MAGIE POUR LES
ENFANTS À PARTIR DE 8 ANS
Salle Communale de Quenast.
Entrée : 5 € (goûter inclus)
Infos : CCR 067/63.70.67

D 14/05 10H-12H
CONFÉRENCE DU CERCLE
HORTICOLE DE REBECQ
À l'Ancienne Gare

J 18/05 DE 10H À 18H
10ÈME FÊTE DE L'ORTIE
co-organisée par Rebecq en Transi-
tion, La Fille de son Père asbl, Rebecq
Vivant et Nature&Progrès.
Stands, ateliers et animations, balades
guidées à thèmes, conférences et
spectacles. Repair Café. Marché bio
local. Grande tombola. Entrée gratuite.
Navettes gratuites (aller-retour) depuis
le parking public de l'Ancienne Gare
Infos : www.rebecqtransition.be

Ma 23/05 14H30
CINE SENIOR
« The Party »
Salle Communale de Quenast.
Entrée : 5 €
Infos : CCR 067/63.70.67

Me 24/05 14H30
CINE JUNIOR
« Même les souris vont au
paradis »
Salle Communale de Quenast.
Entrée : 2 €
Infos : CCR 067/63.70.67

J 25/05 13H30-16H30
THE DANSANT
Salle Communale de Quenast.
Entrée : 5 €

Infos : CCR 067/63.70.67

J 25/05 14H-17H
ATELIER JEUX
Organisé par le CCCA
À l'Ancienne Gare

V26 et S27/05 À PARTIR DE
18H30
COUSCOUS
Organisé par le JCW
info@jcwisbecq.be
Salle de Wisbecq

Juin

L 05/06 18H-20H
REUNION CERCLE PHILATE-
LIQUE
À l'Ancienne Gare

J 08/06 14H-17H
ATELIER JEUX
Organisé par le CCCA
À l'Ancienne Gare

9, 10 et 11/06/2023
TOURNOI DE LAJAX
Cité des Agaces

Ma 13/06
REPAS ANNUEL POUR LES
MEMBRES ÉNÉO
Énéo FAC
Infos : 0472/50.33.58

Me 14/06 19H45-21H
ATELIERS BAIN SONORE
Moulin d'Arenberg
Entrée : 15 €
Sur réservation - Infos : CCR
067/63.70.67

J 15/06 13H30-16H30
THE DANSANT
Salle Communale de Quenast.
Entrée : 5 €
Infos : CCR 067/63.70.67

Ma 20/06 14H30
CINE SENIOR
« Marie Heurtin »
Salle Communale de Quenast.
Entrée : 5 €
Infos : CCR 067/63.70.67

Me 21/06 14H30
CINE JUNIOR
« Encanto : la fantastique
famille Madrigal »
Salle Communale de Quenast
Entrée : 2 €
Infos : CCR 067/63.70.67